VERS

A L'OCCASION DES CONQUESTES DU ROI.

ARBITRE souverain des Peuples & des Rois!
Toi, dont le bras puiſſant dirige le tonnerre,
Malgré les vains efforts des Maîtres de la terre,
Tous les événemens ſont ſoumis à tes loix :
Au gré de ton vouloir tu fixes la victoire,
Elle ſuit conſtamment l'ordre de tes decrets ;
Ce n'eſt donc qu'à toi ſeul qu'en appartient la gloire.
Nos ſuccès ſont toujours tes dons ou tes bienfaits.
Grand Dieu! Que l'Ennemi compte ſur ſa prudence,
Qu'il forme des Traités, des ligues, des complots,
Que de ſes Bataillons la coupable alliance
Nourriſſe dans ſon cœur une fauſſe eſpérance,
Et qu'elle ait le deſtin des vagues & des flots ;
Pour nous, malgré l'ardeur de nos braves Cohortes,
Nous y comptons bien moins que ſur ton bras vengeur ;

[2]

C'eſt par lui que LOUIS, légitime vainqueur,
Des plus fortes Cités ſaura forcer les portes ;
C'eſt par lui que la Paix reſpectant ſes vertus,
Viendra ſécher les pleurs de l'Europe alarmée ;
Et, peu flatté du bruit que fait ſa renommée,
LOUIS ne voudra plus imiter que TITUS.
A nos juſtes deſirs accordant la victoire,
Grand Dieu ! Fais encor plus, conſerve le vainqueur.
Nous ſommes certains de ſa gloire,
Nous ne craignons que ſa valeur.

BONNEVAL.

A LA REINE,

Pour ſervir de paſſeport aux Vers précédens.

REINE, dont les vertus ſont la gloire du Trône,
Et la félicité de l'Empire François,
Temperez à mes yeux l'éclat de la Couronne;
Souffrez que juſqu'à vous j'oſe élever ma voix:
De VOTRE MAJESTÉ le glorieux ſuffrage
Eſt le ſeul que j'attens pour prix de cet ouvrage.
De l'Eſtre ſouverain j'y réclame les droits,
Il eſt le protecteur des Sujets & des Rois.
Ce Dieu que vous ſervez & celui que j'adore,
Je n'attens que de lui les bienfaits que j'implore;
Et, de tous ces bienfaits, le plus cher à mon cœur,
C'eſt de nous conſerver LOUIS toujours vainqueur
Juſqu'au temps où la Paix revenant ſur la terre,
Bannira de ces lieux les horreurs de la Guerre.

Pardonnez les tranſports d'un fidéle Sujet.
De ma témérité puis-je craindre l'effet?

[4]

Non ; j'ai toujours senti comme un heureux préſage
D'avoir été choiſi, ſans titre ni brevet,
Mais par un céleſte décret,
Pour le premier François * qui vous rendit hommage.

* L'an 1725, l'Auteur, par une circonſtance particuliere, eut le ſingulier avantage de rendre à Strasbourg les premiers hommages à la Reine de France.

Lû & approuvé ce 15 Juillet 1744. CREBILLON.

Vû l'Approbation. Permis d'imprimer. Ce 17 Juillet 1744. MARVILLE.

Regiſtré ſur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 3013. conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arrêt de la Cour du Parlement du trois Decembre 1705. A Paris le 23 Juillet 1744. Signé, SAUGRAIN, Syndic.

De l'Imprimerie de PRAULT pere, Quai de Gêvres, au Paradis.